Vol. XXXI — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Aout 1902. — No. 39

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ... $1.00 par année
Europe (franco le port) ... 2.50

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'Etranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

Nos Affaires Municipales

Procès Verbal de la dixhuitième Séance étant la quatorzième Séance régulière du 20e Conseil de la Ville de Saint-Boniface tenue Lundi le 28 juillet 1902.

Présents: Son Honneur le Maire au fauteuil et Messieurs les cons. Turenne, Pelletier, Jean, Lavoie & Gauvin.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Ensuite lecture est faite des communiqués suivants: J. C. King donnant des informations au sujet de l'éclairage par le gaz acétylene qui, prétend-il, est spécialement bien adapté à l'éclairage des petites villes. Référé au Comité des finances. Joseph Bernier 19 juillet & 26 juillet au sujet des difficultés de la Ville avec le C. N. R. disant en définitive que Mess. Mackenzie Man Co espèrent être capables de régler ces difficultés d'ici à quinze jours. Référées au Comité des Travaux Publics.

W. D. Lighthall, Secretaire de l'Union des Municipalités Canadiennes accusant réception de l'honoraire d'entrée payée par la Ville et mettant l'influence de l'union à sa disposition. Filée.

Munson & Allan, renfermant projet des règlements au sujet des chars électriques dans la Ville de Saint Boniface.

D. H. McFadden, Commissaire Municipal. Avis qu'il a prelevé sur la Ville de St. Boniface pour sa part des dépenses pour fins judicaires une somme de $386.70 Filée.

Présenté les comptes suivants: Le Manitoba $267.52; The Ford Stationery Co. $1.25 Richardson & Bishop Co., $3.00 Man, Free Press Co., $9.00 Lig. Gagné $4.10 Rôle de Paie No 21 $55.20 Rôle de Paie No.22 $22.35. Soumis le quatrieme Rapport de la Cour de Police indiquant une recette de $28.95 et une dépense de $4.60.

Le cons. Gauvin donne avis qu'à la prochaine séance il introduira le réglement No 208 amendant le réglement 111 au sujet de la construction et opération dans la Ville de Saint-Boniface d'une ou plusieurs lignes de chars urbains électriques.

Proposé par le cons. Lavoie secondé par le cons Gauvin que le quatrième rapport du Comité de Police soit adopté et filé et que le compte de Lig Gagné $4.10 soit accepté et payé. Agree.

Proposé par le Cons. Gauvin secondé par le cons. Lavoie que que les comptes suivants soient acceptés et payés.

The Ford Stationery Co. $1.25 Richardson £ Bishop $3.00 Man Free Press Co., $9.00 Agréé.

Proposé par le cons. Turenne secondé par le cons. Pelletier que les rôles de paie No 21 22 soient acceptés et payés. Agréé.

Le compte du journal "Le Manitoba" est référé au Comité des Finances, et sur proposition du cons. Gauvin la séance est ajournée à Jeudi le 31 courant à 7. 30 p. m.

Procès Verbal de la 19e séance, étant un ajournement de la 14e séance régulière du Conseil de Ville de Saint-Boniface tenue le 31 juillet 1902.

Présents: Son Honneur le maire Royal au fauteuil et messieurs les conseillers Gauvin, Collin, Lavoie, Jean et Pelletier.

Le Procès Verbal de la séance du 28 juillet est lu et confirmé.

Le cons. Gauvin présente le 11e Rapport du Comité des finances qui se lit comme suit:

1o. Votre comité recommande que le compte de Richardson & Bishop soit accepté et payé $12.50

2o Que la débenture no 4 pour $2036.84 émise le 1er décembre 1901 pour améliorations locales soit acheté par la Ville à même le fonds d'amortissement.

3o. Que le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à faire, signer et escompter, deux billets promissoires l'un de $2800.00 pour payer certains travaux d'amélioration locale en attendant que des débentures soient émises pour cette fin, et un autre de $5000.00 pour pourvoir aux dépenses courantes jusqu'à ce que les taxes de cette année soient imposées et perçues

4o. Que la somme de $1100 75 au crédit de la Commune de Saint-Boniface soit porté au fonds d'amortissement Caisse.

5o. Que la vente des terres pour taxes qui avait été fixée dans notre 10ème rapport, au 7 août, n'ait lieu que lundi le 22 septembre prochain.

6o. Que le compte du journal Le Manitoba pour $267.52, soit accepté et payé.

7o. Relativement à la proposition de M. J. C. King d'éclairer la ville au moyen du gaz acétyne, votre comité est d'opinion de ne pas l'accepter, mais de continuer de promouvoir l'établissement d'un système d'éclairage par l'électricité. Ce rapport est adopté.

Le cons Jean présente le 8ème rapport du comité des Travaux Publics en ces termes:

1o. Que vû la requête de MM. J. E. Cyr et autres, et vû aussi le rapport fait l'an dernier par le médecin officier de santé de la Ville au sujet des eaux croupissantes qui s'accumulent dans certains basfonds situés sur et près de la rue Lavérandrye, un canal d'égout sous-terrain soit construit sur la dite rue Lavérandrye depuis la rue St. Jean Baptiste jusqu'à la Rivière Rouge en descendant, comme amélioration locale, et qu'aussitôt après réception d'un rapport de l'ingénieur de la ville sur ce sujet, les avis requis soient immédiatement donnés.

2o. Que suivant la demande de MM. Geo. Peterson et autres les ouvrages suivants soient faits, savoir:—Ouverture et nettoyage de la ruelle entre les rues Eugénie et Kittson depuis le lot 17 block 15 jusqu'à la rue St. Joseph; Faire et ouvrir au trafic la traverse sur la rue Kittson au coin de l'Avenue Taché.

3o. Que l'offre de M. J. Bédard de fournir des étampes pour les outils de la Ville ne soit pas acceptée.

4o. Relativement à l'affaire du C. N. R, et des lettres de M. Bernier à ce sujet, il soit répondu que le conseil pour donner une nouvelle preuve de son bon vouloir à l'égard de la compagnie attendra encore jusqu'au 15 août avant de procéder. Ce rapport est adopté.

Le cons. Gauvin introduit le règlement No. 208 pour amender le règlement No. 111 au sujet du Winnipeg Electric Street Railway, lequel subit sa première lecture. Ce règlement est aussi lu une seconde fois, adopté en comité général, lu une troisième fois et passé sans opposition à l'exception du cons Lavoie qui sans être opposé au règlement aurait cependant désiré en remettre l'adoption à plus tard afin d'avoir le temps de l'étudier d'avantage; et la séance est levée.

55,000,000 de minots de blé au Manitoba

M. J. J. Goldon, agent d'immigration du gouvernement provincial, qui a beaucoup voyagé dans le Manitoba, estime la récolte de blé de la saison à cinquante-cinq millions de minots. Ce chiffre est pour le Manitoba seulement et est basé sur un rendement moyen de vingt-sept minots par acre. Il pense que dans les territoires du Nord-Ouest, il y aura une augmentation d'au moins un tiers sur la récolte de l'an dernier. Dans le Manitoba, le blé pousse bien plus fort cette année et le nombre de tiges par pied carré est presque double de celui de l'année dernière. Il a très bien épié et chaque épi est plein de grain. L'augmentation de la superficie en culture tendra aussi à augmenter la moisson totale.

M. Goldon s'attend aussi à une augmentation pour les autres grains; il croit que le rendement de l'avoine, du seigle et de l'orge sera d'au moins la moitié plus que l'année dernière.

NOTICE.

Town of Saint-Boniface.

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES.

By virtue of a warrant issued by the Mayor of the Town of Saint-Boniface in Manitoba under his hand and the corporate seal of the said Town, and bearing date the 8th day of August 1902, commanding me to levy upon the several parcels of land in the said Town hereinafter mentioned and described the arrears of taxes respectively due thereon together with costs, I do hereby give notice that unless the arrears of taxes and costs be sooner paid, I will, on Monday the twenty-second day of September next, 1902, at the hour of ten o'clock in the forenoon, at my office in the Town Hall of Saint-Boniface, proceed to sell by auction the said lands for said arrears of taxes and costs.

AVIS.

Ville de Saint-Boniface.

Vente de Terrains pour Arrerages de Taxes.

En vertu d'un mandat émis par le Maire de la Ville de Saint-Boniface, sous sa signature et le sceau officiel de la Ville, en date du 8me jour d'Aout 1902, m'ordonnant de prélever sur les divers terrains ci-après mentionnés et décrits les arrérages de taxes respectivement dus sur iceux avec frais.—Je donne présentement avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et frais, ne soient plus tôt payés, je procéderai lundi 22me jour de septembre prochain (1902) à 10 heures du matin, à mon bureau, à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface, à vendre à l'enchère les dits terrains pour les dits arrérages de taxes et frais.

LOT, PART OR DESCRIPTION.	Block	Parish Lot. O. G. S.	No. of Plan.	Arrears. $	cts	Costs. cts	Total. $	cts
1120 to 1132; 1134, 1135	......	R. C. M.	76	119	95	50	12[illegible]	45
1140; 1141	......	do	do	9	22	50	9	72
1153, 1154	......	do	do	15	48	50	15	98
All that portion of the R. C. M. property east of the Seine River in the Town of St. Boniface comprised between the Seine River and Tissot, Archibald and Plinguet streets excepting thereout lots: 1126 to 1139; 1140, 1141, 1153, 1154, 1169, 1170, 1185, 1186, 1194, 1195, 1196, 1197, Plan 76	......	......	......	225	81	50	226	31
The N½ of that portion of Block G. R. C. M. St. Boniface, Plan 433, lying between the Exhibition Grounds, the Easterly limit of the C. P. R. right of way (Emerson) and the rear line of said Exhibition Grounds produced to the West, said piece of land containing 2 chs 51½ lks in width by 8 chs in length	......	......	......	14	03	50	14	53
208	......	76	64	11	21	50	11	71
213	......	do	do	19	36	50	19	86
240	......	do	224	15	48	50	15	98
342	......	do	do	34	85	50	35	35
679 to 695 odd numbers	......	do	10	21	16	50	21	66
718	......	do	64	99	53	50	100	03
935	......	76	10	52	30	50	52	80
2	......	79	252	19	36	50	19	86
6	......	do	do	19	37	50	19	87
24	1 A	93	384	2	13	50	2	63
8, 9, 10, 11	23	89	386	4	42	50	4	92
2, 3, 6	23	do	do	3	30	50	3	80
5, 6, 7, 8	24	do	do	6	44	50	6	94
All	......	101	......	51	21	50	51	71

Dated at St-Boniface this 9th day of August A. D. 1902.

Daté à St-Boniface ce 9me jour d'Août A. D. 1902.

THEO. BERTRAND, Sec.-Treasurer.

LUNDI 1er SEPTEMBRE 1902

FETE DU TRAVAIL

L'association du commerce et du Travail fera une grande démonstration en ce jour.

Il y aura en ce jour parade de l'Union et exhibition de Travail; les produits de la campagne seront surtout en évidence.

Pique-nique à River Park dans l'après-midi. On a préparé un bon programme comprenant courses, sauts, baseball, Tug-of-war etc. Spécial: les concours des enfants et l'exposition de bébés.

Riches prix offerts aux équipages simples et doubles.

Amusement à Edison Hall; thé et café gratuits.

Admisson au Parc 25c; salle 25c, enfants audessous de 12 ans, 10c

H. Albert, President, — Alf. M. Gossel, Tresorier, — H. T. Bush, Secretaire.

Le Manitoba.

Mercredi, 13 Août 1902

EDOUARD VII

Edouard VII, roi d'Angleterre, a été couronné samedi en l'abbaye de Westminster.

Cette auguste et imposante cérémonie n'a pas fatigué le roi autant que le redoutaient ses médecins.

Les réjouissances ont été générales par tout l'empire, en ce jour mémorable.

Remercions le Ciel, qui a visiblement protégé notre souverain dans sa récente maladie et lui rend maintenant la force nécessaire pour régner.

Sur le désir de Mgr l'Archevêque, le *Te Deum* a été chanté, dimanche, à la cathédrale à l'occasion du couronnement d'Edouard VII.

GOD SAVE THE KING!

TRAVAUX HISTORIQUES

Nous désirons attirer l'attention des lecteurs du *Manitoba* sur les travaux historiques dont l'un est aujourd'hui signalé dans nos colonnes et dont quelques pages de l'autre sont publiées à l'endroit où se trouve d'ordinaire notre feuilleton.

Dom Benoit, le supérieur des chanoines réguliers à Lourdes, a été prié d'écrire l'histoire de Mgr. Taché. Il s'acquitte de cette honorable mission avec toute la célérité que lui permettent ses occupations et sa santé. L'ouvrage est maintenant assez avancé pour l'autoriser a en donner la préface au public par l'entremise des *Cloches de Saint-Boniface.* C'est cette préface que nous reproduisons comme un témoignage de l'intérêt que nous portons à cette œuvre et comme un hommage à la mémoire de Mgr. Taché.

La tâche entreprise par Dom Benoit a ses attraits, mais elle présente aussi quelques difficultés. La renommée de l'auteur est telle que l'on peut espérer pouvoir appliquer à son travail quand il sera fini ce que disait de son œuvre Mgr. Baunard livrant au public sa belle vie de l'éminent cardinal Pie: "Le livre que je présente aujourd'hui au public est un livre de vérité, de respect et de paix."

Nous invitons nos lecteurs à parcourir cette préface.

L'autre travail historique que nous signalons est l'histoire du Nord-Ouest par M. l'abbé G. Dugas, autrefois résidant à l'Archevêché de Saint-Boniface.

M. l'abbé Dugas nous a envoyé quelque chapitres du second volume de cette histoire, fort intéressante pour les habitants de ce pays. Nous lui donnons bien volontiers une place dans notre modeste journal. Si nous interprétons bien la pensée de M. l'abbé Dugas, il veut surtout remettre en bonne place l'œuvre des nôtres dans l'Ouest canadien, œuvre souvent oubliée par d'autres historiens. De cela, nous en sommes à plein cœur.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'endroit ordinaire du feuilleton, que nous allons remplacer pendant quelques numéros par la publication de ces chapitres d'histoire.

Notes Politiques

Serait-il donc vrai que le *Free Press* fût sérieux dans son attaque contre le député de Saint Boniface, M. Joseph Bernier?

Le *Free Press* allègue que pour prix de l'attitude que celui-ci aurait prise à l'égard du Northern Pacific à la dernière session le gouvernement lui aurait concédé la construction à Saint-Boniface de l'école normale dont on parle depuis quelque temps.

Quand la feuille anglaise de Winnipeg a parlé de cela pour la première fois, nous avons pensé qu'elle voulait, dans cette saison des canicules, se livrer à un simple persiflage dont on ne s'offense pas en politique. Mais, depuis elle y est revenue avec instance à diverses reprises.

Eh bien! que le *Free Press* continue si le cœur lui en dit! C'est trop fou pour être cru. Le seul résultat qu'elle obtient c'est de montrer son dépit de la construction de cette école normale de notre côté.

Non! le *Free Press* ne l'aime point d'avance cette école. Que sera-ce donc quand nous l'aurons!

La canicule se prolongeant on peut croire que ce ne sera plus seulement les trains du *Northern* qui lui trotteront dans la tête, mais les chars de tous nos chemins de fer.

Le confrère ne ferait-il pas bien de prendre des vacances?

PREFACE

DE LA VIE DE MGR TACHE

(Des Cloches de Saint-Boniface)

La vocation de la nation canadienne est d'être, dans l'Amérique du Nord, ce qu'est la France en Europe, la fille ainée de l'Eglise, soldat et missionnaire du Christ.

Mais cette noble vocation, la France d'Amérique comme la France d'Europe, l'a surtout remplie par ses évêques. Ce sont les évêques qui, selon une parole célèbre, "ont formé la France d'Europe comme des abeilles forment une ruche," et qui, après lui avoir donné son esprit, ses ses institutions et ses traditions, l'ont dirigée et soutenue dans ses combats pour le Christ et son Eglise, dans son œuvre d'évangélisation et de civilisation universelle. Ce sont aussi les évêques qui ont donné au peuple canadien sa trempe de foi chevaleresque et d'héroïsme chrétien, lui ont gardé ses vertus patriarcales et l'ont guidé dans ses conquêtes pacifiques à travers les immenses régions que la Providence a ouvertes devant lui.

Entre tous les évêques de la France d'Amérique, personne peut-être ne personnifie mieux le peuple canadien que celui dont nous écrivons l'histoire: personne n'a eu plus d'ardeur et de succès pour répandre la foi de Jésus-Christ dans une contrée vaste comme la moitié de l'Europe; personne n'a eu une aussi grande influence pour unir le *Nord-Ouest* ou l'Ouest Canadien aux anciennes colonies et y présider au développement de la race de Japhet.

La vie de Mgr Taché résume cinquante années d'un immense progrès pour la religion catholique et pour l'influence française dans une région grande comme huit ou neuf fois la France. Au XIXe siècle, bien peu de prélats ont autant contribué à l'avancement du royaume de Dieu sur la terre; aucun français, croyons-nous, n'a autant servi l'extension de la langue française et de la vie française dans le monde.

C'est pourquoi nous présentons Mgr Taché à l'amour des catholiques de tout l'univers et la reconnaissance de la France d'Europe comme de la France d'Amérique.

Nous le présentons spécialement à la vénération des mères chrétiennes: elles y apprendront combien une mère se fait aimer par un fils, quand elle sait former son coeur à la piété et ne met point obstacle, par une fausse tendresse, à ses saints désirs d'appartenir pleinement à Dieu et à l'église.

L'historien de Boucherville écrivait en 1890: "La vie de Mgr. Taché est écrite; on l'écrit et on la raconte chaque jour, dans nos conventions nationales, dans nos villes et jusque sous la chaumière du colon canadien, jusque sous la tente voyageuse du sauvage des prairies et des Montagnes Rocheuses."

On peut ajouter: Le grand évêque, avec son génie et surtout son coeur, plus admirable encore que son génie, continue à vivre dans ses œuvres, se trouve peint dans ses écrits, spécialement dans ses lettres, qui débordent de sensibilité naturelle et de charité divine, et sont toutes étincelantes de l'esprit français et de sentiments tout célestes.

Aussi, pour composer la vie du héros, nous emprunterons nos récits à cette multitude de contemporains qui ont vécu dans son intimité et ont redit ce qu'ils avaient vu; nous les emprunterons à ses propres écrits, surtout à ses lettres.

Mais nous serons loin d'épuiser le sujet et les documents. Nous ne ferons en quelque sorte que glaner des gerbes éparses au milieu de moissons abondantes. De ce grand évêque on peut dire, en un certain sens, ce que dit l'historien sacré du chef divin de l'épiscopat: "S'il fallait raconter tout ce qu'il a dit et fait, je pense que le monde entier ne pourrait contenir les livres qu'on composerait." Cependant nous en dirons assez pour faire connaitre ou au moins entrevoir la grandeur et les labeurs de sa course à travers le temps, pour esquisser les traits principaux de cette héroïque figure, et le faire revivre devant le lecteur dans la réalité de sa personne et de ses oeuvres. Mais un autre historien, avec les documents que nous négligeons ou que peut-être nous ignorons, avec les faits que nous passons sous silence ou dont nous ne racontons que le sommaire ou quelques circonstances, pourra faire un travail aussi véridique que le nôtre, donnant le même tableau avec des couleurs différentes.

Si un poète parcourt ces pages, il se demandera sans doute si les héros chantés par Homère ou Virgile approchaient des missionnaires du Christ dans le Nord-Ouest de l'Amérique, et peut-être trouvera-t-il dans leurs hauts faits d'armes et dans leurs conquêtes, un sujet capable d'inspirer sa lyre.

Que le Dieu qui a fait de si grandes choses par ce descendant des Francs, que la Vierge Immaculée dont le vénérable évêque fut le grand instrument parce qu'il fut son enfant chéri, que l'Archange de Saint-Boniface qui lui a communiqué son nom avec sa puissance, nous assistent, nous illuminent et nous dirigent dans notre humble travail, afin qu'il ait toujours l'exacte vérité de l'histoire et la parfaite charité de la religion chrétienne.

DOM BENOIT.

P.S. Dans un article précédent Dom Benoit avait écrit:

L'ouvrage comprendra deux beaux volumes in-8°, avec des cartes et des illustrations. Il y aura trois éditions, une édition commune, une édition de luxe et une édition de grand luxe, à $2.50, $5.00 et $10.00. Nous abandonnons tout le profit de la vente, s'il y en a, pour la reconstruction future de la cathédrale de Saint-Boniface.................... Nous sollicitons dès maintenant les souscriptions des amis et des admirateurs du grand missionnaire et du grand prélat. On peut souscrire auprès du R. M. Trudel, directeur des CLOCHES DE SAINT-BONIFACE, du R. M. Béliveau, secrétaire de l'archevêché, ou auprès de l'auteur, à Notre-Dame de Lourdes, Manitoba.

DOM BENOIT.

Projets d'Ameliorations locales

Vendredi soir a eu lieu à l'Hotel de Ville une assemblée convoquée par M. le Maire Royal pour examiner les règlements qui seront soumis au vote des contribuables demain.

Ces règlements ont trait à l'établissement d'un système d'éclairage au montant de $15,000; d'un aqueduc au montant de $100,000; de la construction d'une école de $4000.00 à Norwood.

Son Honneur prit le premier la parole et expliqua la teneure de chacun de ces projets d'améliorations locales. Tout en se déclarant personnellement en faveur des trois règlements, il invita l'assemblée à les discuter.

M. le Grand-Vicaire Dugas, répondant au désir de tous, fit quelques remarques. Il encouragea fortement les contribuables à seconder l'action du conseil en cette circonstance et à voter les $115,000 pour éclairage et aqueduc, de même aussi que les $4000 destinées à bâtir une école à Norwood. L'archevêché, dit-il, voit d'un bon œil les travaux qu'on veut faire exécuter à Saint Boniface.

M. Théophane Bertrand, le greffier, donna à l'assemblée le coût approximatif de chaque ouvrage et la taxe qui en résulterait pour les propriétaires. M. Bertrand donna de bons renseignements sur l'état des finances municipales et conclut à l'adoption des règlements.

Les conseillers Collin et Lavoie parlèrent dans le même sens, M. Lavoie insistant surtout sur l'adoption du règlement ayant trait à l'éclairage de la ville, afin de devancer la Compagnie Electrique de Winnipeg.

L'assemblée a paru entrer dans les vues des orateurs de la soirée. Mgr. l'Archevêque, parlant dimanche dernier à la cathédrale, a, lui aussi, donné son assentiment à ces travaux.

Pour notre part, nous croyons aussi que Saint-Boniface a besoin de faire quelque chose pour son avancement. Un système d'éclairage et d'aqueduc s'imposent à brève échéance. Votons donc pour les règlements qui y pourvoient.

Quant aux $4000 demandées pour une école à Norwood, nous ne devons pas hésiter un instant. Norwood est un quartier important de Saint-Boniface, et il se développe rapidement. Il convient de l'aider de toutes manières.

Les trois règlements seront soumis au vote des électeurs jeudi le 14 Août A.D., 1902, du 9 heures du matin à 5 heures du soir, aux endroits suivants:

Pour les électeurs du quartier Un, à ou près du coin Sud Ouest de la rue Laflèche et de l'Avenue Provencher.

Pour les électeurs du quartier Deux, à ou près de la résidence de Cléophas Marcoux, lot 307 subdivision 76, avenue Taché.

Pour les électeurs du quartie Trois, à l'Hôtel de Ville.

Pour les électeurs du quartier Quatre, à ou prés du coin Sud Ouest des Avenues Taché et Provencher.

Aide pour les Recoltes

AVIS AUX CULTIVATEURS

Le Département de l'Agriculture vient d'envoyer aux correspondants des récoltes des cartes leur posant cette question:

"Combien de travailleurs additionnels vous faut-il pour les récoltes dans votre township"?

Les réponses arrivent en grand nombre. Pour compléter ces informations, le département a envoyé à chaque agent de gare dans la Province des formules qui devront être remplies par les cultivateurs.

Ce que les Cultivateurs doivent faire

Le Département de l'Agriculture et les compagnies de chemins de fer feront, comme par les années passées, tout en leur pouvoir pour procurer aux cultivateurs les travailleurs additionnels dont ils ont besoins. Ces travailleurs auront d'abord un billet coutant $10.00, qui les conduira à Winnipeg, et de Winnipeg on leur donnera un billet gratuit pour n'importe quel endroit dans la Province où des travailleurs sont requis. Aux cultivateurs qui désirent des travailleurs de prendre leurs mesures en conséquence. Les cultivateurs devraient dans toute la Province tenir une assemblée publique à leurs gare de chemin de fer la plus proche et là choisir un délégué de cet endroit. Les cultivateurs qui voudraient des hommes pourraient payer une légère contribution $1.00 chaque suffirait probablement pour défrayer les dépenses des délégués à Winnipeg la veille de l'arrivée de l'excursion. Les cultivateurs devront donner à leur délégué avant son départ leurs dernières instructions quant au nombre de travailleurs requis et quant aux gages. Deux excursions sont organisées. La première laisse Toronto le 19 août; ce sera pour aider à couper le grain et à le mettre en quintaux. La seconde excursion partira le 2; ce sera pour aider à mettre en meules et battre le grain. Le département de l'Agriculture demande à chaque délégué de donner son nom au Département et de dire combien d'hommes de chaque excursion sont requis pour son district; cela avant le 9 août. Il devra répéter ce travail trois semaines plus tard pour avoir des travailleurs pour mettre en meules et battre le grain. Ceci est le seul avis qui sera donné. Si des travailleurs manquent, les cultivateurs qui ne se seront pas conformés aux prescriptions ci-dessus mentionnées, porteront seuls la responsabilité de l'absence de travailleurs. Les délégués voudront bien, à leur arrivée à Winnipeg, s'inscrire aux bureaux d'immigration du gouvernement et du travail; J. J. Golden, commissaire, 617, rue Principale, Winnipeg.

HUGH McKELLAR,
Commis en chef, au Département de l'Agriculture et de l'Immigration

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Demain la votation sur les trois règlements.

—En plusieurs endroits dans la province on a commencé à couper le blé.

—M. et Mde Emile Jean sont arrivés vendredi dernier de leur voyage de noces.

—MM. Couture et Frères ont signé lundi un contrat pour dix mille cordes de bois.

—La compagnie du Canadian Northern empêche la circulation des bicycles sur leur pont. Avis aux bicyclistes.

—M. Joseph Ranger et Mde Ranger de Saint-Boniface ont célébrée lundi dernier le 25ème anniversaire de leur mariage.

—La vente des terrains pour arrérages de taxes dues à la ville aura lieu le 22ème jour de septembre. Voir l'annonce.

—L'intérieur de notre salle municipale ainsi que le bureau du secrétaire trésorier ont été mis à neuf et donnent un joli coup d'œil.

—Parfum à l'once, ou en jolie bouteille, de toutes qualités au "Bazar", aussi poudre et pâte à dent, papier arménie, savon de toilette etc, etc au "Bazar" Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Allez chez Allaire & Bleau pour vos achats de cordes à lier le grain, (Binder Twine) aux prix suivants: 12½c, 13½c, 14½c, Ces prix sont plus bas que partout ailleurs.

—La maison que M. Modeste Lamontagne fait construire, avenue Provencher, avance rapidement et promet d'être très jolie. Elle fait honneur à son architecte, M. A. Cusson.

—M. Aimé Bénard, en se baignant dans la rivière Assiniboine, à Elie, a perdu un joli jonc avec diamant évalué à $500.00 M. Bénard a mis des hommes pour le retrouver.

—La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg se réunira dimanche pour changer la constitution de la société de manière à former une association de bienfaisance et de secours mutuel.

—M. E. Béliveau & Cie., marchands de liqueurs, ont déménagé leur établissement au No. 654 rue Main, ancien magasin de M. Coltart, où ils seront heureux de revoir leurs anciennes pratiques.

Le conseil de ville de Winnipeg a voté la somme de $2.500, pour l'achat d'un cadran pour être posé sur la tour de l'Hôtel de Ville, et la somme de $500 pour venir en aide à l'orphelinat Saint Joseph. de Winnipeg.

MESSE REQUIEM

Lundi matin, à la cathédrale, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a célébré la sainte messe pour le repos de l'âme du Cardinal Ledowkowski, qui vient de mourir à Rome, et qui a beaucoup travailler au développement des missions de l'ouest canadien Le clergé et une foule nombreuse ont assisté à cette messe de requiem.

MARIAGE

Hier matin, M. Henri Painchaud, de Winnipeg, se mariait avec Melle Maria Cinq-Mars, fille de M. G. Cinq-Mars, de Saint-Boniface.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Trudel. La cérémonie a été brillante et s'est faite au milieu d'une assistance considérable.

La congrégation des Enfants de Marie, dont Melle Cinq-Mars était présidente, a donné une magnifique musique et du chant.

Le déjeuner de noces s'est pris chez M. Cinq-Mars, père de la mariée.

Les nouveaux époux ont reçu de riches et nombreux cadeaux; notons, entre autres, une horloge en onix offerte à Melle Cinq-Mars par les enfants de Marie.

M. et Mde Painchaud sont partis dans l'après-midi pour le Portage du Rat, en voyage de noces. Nous leur présentons toutes nos félicitations et nos vœux de prospérité.

DECES

M. et Mde. Joseph Couture viennent de perdre leur enfant Jean-Joseph-Gustave decédé le 8 du courant à l'âge de 4 mois et 22 jours. La sépulture a eu lieu le lendemain à 4 hrs p.m., à la cathédrale.

Nos condoléances bien sincères à M. et à Mde Couture.

CARSLEY & CO.

Gants en dentelle

Noir, blanc et crème; valant 20 à 40c. pour 25c.

Collet en dentelle

30 douzaines de collets en dentelle; blanc, crème et noir; Point de Paris et Araba; vente spéciale

35c, 25c, 50c, 75c a $2.75

Collets faits à la main; Battenberg blanc, crème et nuancés.

30c, 50c, 75c a $2.50.

BAS

Bas pour dames; cashmere noir ou rayé.

25c, 35c et 40c.

Mouchoirs

Beaux mouchoirs blancs, six pour 25c.
Mouchoirs pour enfants, 2c 5c, 10c.

CARSLEY & CO.

344, Rue Principale

WINNIPEG

VIN DES CARMES

Tonique Souverain pour tous les ages

DONNE FORCE, VIGUEUR, SANTE

LE SEUL ET UNIQUE VIN MEDICINAL dont les médecins connaissent la composition faite d'après les règles du CODEX FRANCAIS qui est sous le contrôle du gouvernement de FRANCE.

TONIQUE MERVEILLEUX

Dans tous les cas mentionnés ci-après:

Anémie, Pâles Couleurs, Faiblesse Générale, les irrégularités de certaines fonctions particulières au sexe, Manque d'Appétit, Digestions lentes, Douleurs dans l'estomac après les repas, Migraine, Brûlement d'estomac, Faiblesse Musculaire, Constipation. Tous les cas de maladies qui causent l'épuisement ou la faiblesse généralisée. Très efficace dans les cas de Croissance exagérée dans l'enfance et la jeunesse. Souverain pour les personnes âgées, etc.

Dose

Un petit verre à vin avant les repas.



Certificat du Gouvernement

BUREAU DE L'ANALYSTE

DISTRICT DE QUEBEC.

Québec, 30 novembre 1899.

J'ai fait l'analyse du VIN DES CARMES et constaté que les principes actifs de la préparation sont conformes à la formule. Comme cette formule n'a d'intérêt que pour les médecins, ceux-ci pourront l'obtenir de votre bureau.

Au point de vue médicinal, c'est un excellent vin que le VIN DES CARMES, appelé à rendre de grands services AUX PERSONNES FAIBLES, AUX CONVALESCENS, ANEMIQUES, DYSPEPTIQUES, etc. C'est un bon tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont dans le marché.

DR M. FISET,
Analyste public

DEPOSITAIRES-GENERAUX

RICHARD & CIE.

WINNIPEG.

Municipalite de Ritchot

AVIS PUBLIC

En vertu d'une résolution passée par le Conseil de la municipalité de Ritchot dans la Province de Manitoba, à son Assemblée régulière tenue le 7ième jour de juillet A. D. 1902 et conformement à la section 167 du chapitre 101 des Statuts Revisés de Manitoba 1891, telle qu'amendée par la Section 5 du chapitre 33, 61 Victoria, je donne par les présentes avis que jeudi le 21ième jour d'Août A.D., 1902 à onze heures de l'avant midi, de ce jour, au Bureau du Secrétaire Trésorier de la dite Municipalité de Ritchot à Saint Norbert dans la dite Province de Manitoba j'offrirai de vendre à l'enchère publique les terrains ci-après mentionnés et décrits:

Les deux milles extérieurs du lot No. 154 de la paroisse de Saint Norbert Manitoba, suivant les arpentages du gouvernement de la Puissance.

Daté à Saint Norbert ce 28ième jour de juillet A. D., 1902.

G. T. LANDRY,
Sec.-Trésorier, Municipalité de Ritchot.

Une cuillérée à thé de Pain-Killer dans de l'eau chaude sucré guérira presque n'importe quel cas de flatuorité et d'indigestion. Evitez les contrefacons; il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, celui de Perry Davis. 25c. et 50c.

INFFLUENCES PERNICIEUSES

Les influences du chaud et du froid sont souvent pernicieuses. On les combat avec le BAUME RHUMAL.

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

VENTE ET ENCAN

A SAINT-CHARLES

La magnifique ferme comprenant la portion carree du No. 89, à St-Charles, mieux connue sous le nom de "Oak Farm" située entre le chemin du Portage et la Rivière Assiniboine, est mise en vente, par son propriétaire, le Docteur Dame, qui se propose d'aller passer l'hiver à Cuba.

Cette ferme, à 9 milles de Winnipeg, comprend 170 acres, tous en culture, à l'exception d'environ 28 âcres couverts de chênes.

Les bâtisses sont toutes neuves: Maison 54 pieds de longueur, poulailler, à trois étages (36 pieds) porcherie, abris, volière, écurie 75 pieds de long.

Bâtisse à machines, comprenant une grainerie, un pouvoir moteur à 2 chevaux, lequel commande une scie circulaire, un écraseur de grain, un hâcheur d'os verts, un écraseur d'os secs, et une pompe aspirante et foulante qui emplit un réservoir distribuant l'eau à toutes les bâtisses. La bâtisse contient encore une boutique de forge, une autre de charpentier, avec tous les instruments accessoires, un élévateur, une balance etc etc.

Pour cette vente, qui est privée, s'adresser au propriétaire à St-Charles, second maison à l'ouest de l'église catholique.

ENCAN

Encan le 28 courant à cette même ferme: a 2 hrs p m., par M Conway, encanteur de Winnipeg: Comprenant entre autres:

2 juments, 2 étalons d'un an (très beaux) 1 vache canadienne, 1 vache Jersey, 1 taure Jersey pure, 2 génisses Holstein, 1 petit taureau de l'année, 3 cochons Berkshire, 1 cochon producteur Chester White importé et enrégistré. 1 truie productrice, beaucoup d'autres petits croisés Chester et Berkshire, 1 phaéton neuf, 1 buggy, 1 express légère, 1 wagon, 1 bob sleigh pesant 1 bob sleigh léger, 2 harnais double, 1 harnais simple, 1 Semeuse Massey Harris, avec attachement pour semer les Brôme-grass et le Rye-grass 15 acres par jour, 1 charrue, 1 herse, 1 cultivateur à légumes, 1 Coupeuse (Mower) 1 rateau etc etc.

Encore plus de 100 tonnes de foin: Mil, Brôme grass, Rye grass, franc-foin mêlé, le tout en meulon près du chemin du Portage. Encan le 28 août, à 2 heures p. m. Conditions Comptant.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3.90 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Ville de St-Boniface

EGOUTS

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Ville de Saint-Boniface a decidé de faire, comme amélioration locale, à être payée par taxe spéciale, un canal d'égoût souterrain sur la rue LaVerandrye depuis le centre de la Rue Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la Rivière Rouge, à un coût approximatif de $7,700.

La Ville émettra des débentures spéciales (local improvement debentures) pour un montant suffisant pour rencontrer le coût de cet ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe spéciale uniforme sur les propriétés ayant front ou aboutissant sur la rue où se fera le dit égoût, laquelle taxe devra être suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour rembourser le montant des dites débentures, dans l'espace de quinze années, l'intérêt devant être calculé à 5 par cent dans la computation de la taxe annuelle.

Et à moins que, dans l'espace d'un mois à compter de la publication de cet avis la majorité des propriétaires représentant trois cinquièmes au moins en valeur des propriétés ayant front ou aboutissant sur la rue plus haut mentionnée et qui bénéficieront de l'egoût qui y sera fait, ne pétitionnent le conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la taxe qui en résultera, la Ville de Saint-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à la construction du dit égoût, et prélever une taxe spéciale comme susdit.

Par Ordre,
THEO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

Saint-Boniface 4 aout 1902.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-signé et marquées "Tender for Drainage District No 7 (Long Lake Dranage District) seront reçues jusqu'à mercredi midi le 20 Août au bureau du Département des Travaux Public pour la construction d'un canal de Long Lake à Sayers Creek; le dit canal ayant une base de Six pieds avec une pente de 1½ à 1 pied; la terre enlevée du canal devant être nivelée avec le sol d'après la direction de l'ingénieur en charge, excavation totale: 40.000 verges cubique.

Les plans et les spécifications peuvent être vus au Département des Travaux Publics, bâtisses du gouvernement à Winnipeg.

Soumissions doivent donner un prix par verge cubique.

Un chèque marqué, pour au moins 5 p.c. du montant de la soumission, doit accompagner la dite soumission, et le chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, refuserait ou négligerait de le bien exécuter.

La plus basse soumission pas nécessairement acceptée.

ROBERT ROGERS,
Ministre des Travaux Public.

Winnipeg, 11 Août 1902.

NAISSANCE

En cette ville, le 9 courant, la femme de M. S. Jean, une fille.

C'EST LE MOYEN

Il faut soigner la grippe et la bronchite avec le BAUME RHUMAL. C'est le seul moyen de s'en débarasser.

CONSEQUENCES FATALES

Un simple refroidissement peut avoir les plus tristes conséquences, si l'on n'a pas recours au BAUME RHUMAL pour combattre ses effets.

Canadian Pacific Railway.

EXCURSION

A Vancouver
et Victoria

$45 Aller et Retour

Vente des billets: du 11 juillet au 15; bons pour 2 mois, et comprenant privilèges d'arrêter en route.

Ceux qui désirent des informations au sujet des pays que traverse le C. P. R. ou ses moyens de raccordement peuvent s'adresser à n'importe quel agent du C. P. R. ou à

C. E. McPherson,
Asst. Gen. Pass. Agent. Gen. Pass. Agent

WINNIPEG.



BOUFFONS ET ROIS

Autrefois les rois se reposaient de leurs travaux en écoutant leurs badours et bouffons; aujourd'hui c'est avec le cigare.

LUCINA

GEO. F. BRYAN & CO.

Winnipeg.

GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Gréement de beurreries et de fromageries.

Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE.

BOITE DE POSTE, 147. - - - TÉLÉPHONE, 604.

18-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack.	H. B. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement exécutés.

"Let the GOLD DUST twins do your work."

Are you a slave to housework?

GOLD DUST

has done more than anything else to emancipate women from the back-breaking burdens of the household. It cleans everything about the house—pots, pans, dishes, clothes and woodwork. Saves time, money and worry.

Made only by THE N. K. FAIRBANK COMPANY,
Chicago, New York, Boston, Montreal.

C. A. GAREAU

N'est-t-il pas temps de songer a ce que vous allez porter cet été? Il n'existe aucun doute quant a la beauté et au chic particulier de ce que nous offrons cette semaine.

OFFRE SPÉCIALE POUR LA SEMAINE PROCHAINE

500 Habillements assortis prix régulier $8.00 prix spécial pour cette semaine $5.00.

Grand assortiment de chemises en couleur, prix régulier $1.00 .50c et 75c. cette semaine.

Nous invitons nos amis et le public en général notre département de complet à ordre est toujours en pleine opération et nous garantissons complète satisfaction.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

352 Rue Main Winnipeg.

C. L. MEYERS & CIE.,

(Autrefois de McNeil et Meyers

TAILLEURS A LA MODE

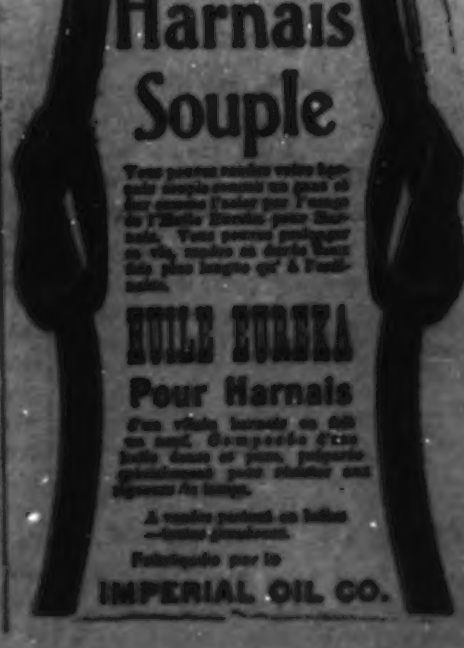
279 FORT STREET

CASS BLOC. - - WINNIPEG, MAN

A VENDRE

Une machine à battre, J. I. CASE, Américain en parfait ordre; peut s'adapter soit à engin à vapeur où pouvoir à chevaux.

S'adresser à
N. H. HOUDE, St. Boniface.



LE MANITOBA CHAMP D'AVENIR

CE QU'EN DIT M. BURKE

Nous trouvons dans l'*Evénement* ce qui suit :

Nous avons eu samedi à nos bureaux l'intéressante visite de M. Jos. Burke, ancien ministre dans le gouvernement du Manitoba, actuellement en mission dans la province de Québec. M Burke arrive directement de l'Ouest où l'a rappelé la mort de son père. Très poli, très intelligent, bien renseigné, M. Burke est intéressant à entendre. Bien que portant un nom anglais, M. Burke est canadien-français dans l'âme et il voudrait bien voir un plus grand nombre des nôtres se diriger vers l'Ouest.

«Nous récolterons, dit-il, cette année, au moins 100 millions de boisseaux dont 60 millions de blé.

Il serait désirable que nos Canadiens français qui ne représentent actuellement que la faible portion d'un dixième dans la population marchent de l'avant et prennent possession d'une partie du territoire. J'ai déjà de concert avec d'autres patriotes, formé le projet de fonder des centres exclusivement canadiens-français. J'ai fait un voyage fructueux dans ce but à Bellechasse, l'Islet et Montmagny. Malheureusement, un évènement pénible a interrompu ce voyage j'ai dû remettre à une date ultérieure l'exécution de ce projet. Néanmoins, je dois vous dire que cinq nouvelles paroisses très florissantes sont actuellement en pleine activité. Nous espérons que la population canadienne-française comprendra l'importance pour elle de s'emparer de ce sol si fertile et si généreux.

"Les progrés réalisés au Manitoba depuis quelques années sont énormes. L'attention de l'univers entier est fixé sur nous, et nous comptons bénéficier largement de notre situation exceptionnelle. Ce qui a fait le progrès dans les Etats de l'Ilinois, de l'Iowa et du Minnesota, il y a cinquante ans, se remarque aujourd'hui chez nous. Les mêmes capitalistes qui ont alors acheté des terres dans ces Etats, autour de Chicago, au prix ridicule de $6 de l'acre, revendent maintenant à raison de $125, et ils viennent chez nous prendre possession de nos belles terres qu'ils obtiennent au taux de $3 de l'acre.

L'engouement est sans exemple dans les annales de l'Ouest, et c'est d'un très heureux augure pour notre région. Les villes se ressentent de ce développement extraordinaire. Winnipeg, qui est pourtant une petite ville, a vu l'année dernière, s'ériger une foule de nouvelles construction représentant une valeur de $1,600,000. Ces chiffres sont éloquents, et démontrent l'importance du sujet."

M. Burke nous a dit en terminant que la moisson est commencée au Manitoba. Il faut dès maintenant 1,000 hommes robustes pour travailler et on compte recruter ce chiffre dans la province de Québec. Avant le 18 août, on aura besoin de 20,000 journaliers pour aller aider à la moisson. La compagnie du Pacifique organise de grandes excursions dans ce but, et c'est une excellente occasion pour nos fermiers d'aller visiter ces magnifiques parages, tout en étant certains d'une belle rémunération.

NOTRE POSITION DANS L'OUEST

Nous lisons dans l'*Evénement* du 4 courant :

Nous aimons à reproduire de la "Patrie" les remarques suivantes inspirées par la réunion des libéraux français du Manitoba :

"Les Canadiens-français demandent en effet, que nos gouvernants s'emploient à favoriser et à grossir l'immigration de colons français, des Etats-Unis ou d'ailleurs, puisqu'aussi bien ces colons ont montré au Manitoba de remarquables aptitudes pour la colonisation et ont contribué par là, pour une part notable au développement et à la prospérité de cette province.

"Ils réclament dans ce but la nomination d'agents d'immigration de langue française aux Etats-Unis et en Europe.

"En outre, les nôtres recommandent qu'un sous-inspecteur des postes parlant le français soit nommé à Winnipeg et qu'enfin dans les prochains remaniements électoraux au Manitoba, nécessités par le dernier recensement, on tienne compte de l'élément français en lui donnant une représentation dans la législature.

"Ce sont là vraiment des désirs tout naturels et qui veulent être exaucés.

....

"Alors que des centaines de mille de dollars se dépensent annuellement pour aller recruter à l'étranger des immigrants de toutes langues, ils demandent qu'on pense à eux aussi, que l'on grossisse leurs rangs, que l'on imprime un plus vif élan à la colonisation de l'Ouest canadien en attirant au Manitoba des colons de même langue qu'eux, de mêmes habitudes, de mêmes modes de travail.

"C'est justice. Les Canadiens-français du Manitoba valent bien, ce semble comme cultivateurs et colonisateurs, les Doukobors et les Galiciens dont on fait tant d'éloges."

Nous pourrons bien faire remarquer que les vœux exprimés par les libéraux français et les remarques même de la "Patrie" sont autant de preuves de l'insouciance du gouvernement à l'égard de la minorité française de l'Ouest. Nous préférons donner notre humble appui aux demandes de la minorité.

Oui, certes, les Canadiens-français valent bien autant que les Doukhobors et les Galiciens, mais ils ne sont pas traités de la même façon. Pendant que l'on paye grassement de nombreux agents pour recruter les uns, c'est à peine si l'on donne de quoi manger aux missionnaires qui se dévouent pour conserver au Canada, en les orientant vers l'Ouest, les Canadiens français qui veulent absolument quitter la province de Québec. Le peu qui se fait en faveur de nos compatriotes est l'œuvre du Pacifique. A Ottawa, on mesquine sur tout, du moment qu'il s'agit des nôtres. On a pourtant protesté, les journaux ont demandé la nomination d'agents français des Etats-Unis ; les missionnaires ont demandé au gouvernement fédéral de meilleures conditions pour le transport et l'établissement des Canadiens, mais rien n'a réussi. C'est à force d'énergie, de persévérance, de dévouement, que ceux qui voient dans l'établissement des Canadiens-français au Manitoba, un moyen pratique de maintenir intacte et d'accroître même notre influence dans le pays ont réussi à grouper quelques colonies au milieu de l'élément anglais qui se déverse de plus en plus dans cette région, si fertile.

Avouons aussi que l'émigration vers l'Ouest n'a pas été très populaire dans la Province de Québec, surtout depuis le règne néfaste de Greenway, Martin et Sifton. Mais il ne faut pas se laisser abattre. Gagnons ce que la faiblesse des pouvoirs publics n'a pas voulu nous reconnaître, par l'influence du nombre.

Le recensement de 1901 aura peut-être été une bonne leçon pour nous. Il a révélé la puissance grandissante de l'Ouest et il a montré la province d'Ontario se déversant dans cette région dont on comprend déjà l'influence pour l'avenir. Tant mieux si l'exemple d'Ontario peut nous stimuler.

Certes, nous ne prêchons pas la désertion de la province de Québec. Nous avons ici des réserves immenses où notre race peut trouver ample satisfaction à son énergie et à son esprit de travail. Mais comme le canadien aime à voir du pays et à vivre sous des horizons nouveaux, nous disons que celui-là ne trouvera nulle part ailleurs, autant d'avenir, autant de richesses que dans l'Ouest. Et tout en travaillant pour lui-même il contribuera aussi par sa présence, sa richesse, son influence, ses idées, ses aspirations au progrès et à l'avancement de sa race.

Nous sommes 22,000 dans l'Ouest.

Si nous avions été cent mille, il y a dix ans, jamais l'infâme Greenway n'eut osé nous ravir nos droits, et nous ne subirions pas aujourd'hui l'humiliation d'être, dans un pays que nous avons les premiers découvert, évangélisé et colonisé, des parias aux yeux de la loi.

Et si, dans dix ans à venir, nous étions deux cent mille, unis de cœur et d'âme ! Au lieu d'un seul représentant français nous en aurions peut-être dix, qui joints aux représentants de la province de Québec, aux délégués de l'élément français d'Ontario et des provinces Maritimes, nous assureraient une influence prépondérante dans tous les coins du pays.







FEUILLETON DU MANITOBA.

QUELQUES CHAPITRES

Du II Vol. DE L'HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN

PAR

L'abbe G. Dugas Ptre

No. 1

CHAPITRE

Le premier volume de cette histoire a été tout entier consacré à faire connaître comment la divine providence avait préparé le Nord-Ouest à recevoir les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'Evangile.

Au sieur de la Vérendrye et à ses fils reviennent le mérite et la gloire de la découverte de ces immenses contrées habitées par des tribus sauvages qui y vivaient dans l'infidélité.

Ces courageux et hardis pionniers ont partagé le sort de tous ceux qui contribuent ici-bas, en quelque manière, à l'extension du règne de Dieu ; ils ont été jalousés, et leur nom a été voué à l'oubli.

Après eux nous avons vu de puissantes compagnies, poussées par l'ambition d'amasser des richesses, ouvrir, sans le soupçonner, le chemin aux apôtres de l'Evangile, et enfin un noble écossais protestant, Lord Selkirk, devenir l'instrument dont Dieu s'est servi pour conduire des prêtres à la Rivière Rouge et y fonder des missions permanentes.

Dans ce second volume nous allons assister au développement lent et laborieux de ce noyau de colonisation à l'extrémité nord de l'Amérique au milieu des tribus sauvages et suivre pas à pas les progrès de la chrétienté fondée au Nord Ouest par Mgr Provencher au prix de sacrifices héroïques.

Nous avons dit précédemment que nous ne voulions pas le moins du monde déprécier l'œuvre accomplie par les braves écossais venus les premiers comme colons à la Rivière-Rouge. Assurément ils ont eu un grand mérite, nous nous plaisons à le reconnaître. Ils ont tous été d'un courage admirable et d'une persévérance très digne d'éloge. Leur amour du travail en a fait des citoyens extrêmement utiles au pays et sous ce rapport leur exemple a produit un bien réel.

Leurs mœurs régulières et leurs manières sociables leur ont valu l'estime de tous ceux qui ont vécu dans leur voisinage. Nous nous sommes fait l'avocat de leur cause contre la Campagnie du Nord Ouest, c'est assez dire que nous aimons à leur rendre justice ; mais nous ne pouvons pas, comme l'a fait l'historien Ross, leur compatriote, ainsi que d'autres qui l'ont imité, leur décerner l'honneur d'avoir civilisé le Nord-Ouest, ce serait ignorer l'histoire de ce pays, ou bien ne pas comprendre ce qu'on entend par civilisation.

La civilisation n'est pas une chose purement mécanique.

Parce qu'on aura appris à des sauvages ou demi-sauvages, l'art de cultiver un champ ou de construire une maison, il ne s'en suit pas qu'on les a civilisés.

Certains peuples de l'antiquité païenne, très habiles dans les arts, ne furent que policés ; il a fallu la religion chrétienne pour adoucir leurs mœurs barbares et les civiliser. Eclairer les intelligences du flambeau de la vérité, former les cœurs à la pratique de la vertu tout en donnant des idées d'ordre et d'économie, voilà ce qu'on appelle civiliser; or, ce rôle a été celui des missionnaires catholiques qui ont évangélisé le Nord Ouest, et c'est à Monseigneur Provencher, ainsi qu'à ses collaborateurs, qu'en reviennent le mérite et la gloire.

Aujourd'hui, tout comme au premier temps du christianisme, c'est la religion chrétienne qui civilise et sans elle les peuples retournent à la barbarie en dépit de toutes les découvertes de la science et des progrès matériels.

Pour apprécier la noble tâche accomplie par les premiers missionnaires de la Rivière Rouge, nous allons examiner les pauvres éléments sur lesquels ils eurent à opérer et les faibles moyens mat riels qui étaient à leur disposition.

En l'année 1822, les écossais établis dans la colonie de Lord Selkirk étaient à peu près les seuls habitants du pays possédant des notions d'agriculture et ayant des habitudes de travail et de vie sédentaire sur une ferme. Tout le reste de la population menait la vie nomade, ne comptant que sur la chasse et la pêche pour vivre. Il était indispensable pour civiliser ces familles errantes de les grouper en paroisses et de leur faire abandonner les habitudes qui, chez elles, étaient devenues une seconde nature. Le goût du travail des champs est très difficile à inspirer aux peuples qui n'ont jamais connu d'autre genre de vie que celui de la vie nomade. Monseigneur Provencher cependant ne recula pas devant la rude tâche qui se présentait devant lui et il se mit immédiatement à l'œuvre.

La première institution indispensable à celui qui veut civiliser un peuple c'est l'école; elle doit aller en tête de l'œuvre comme ces guides qui marchent en avant des voyageurs à travers la forêt pour tracer la route et déblayer le chemin par où l'on fera passer les matériaux qu'on veut introduire dans un pays nouveau. L'école chrétienne ouvre l'intelligence pour recevoir la vérité et le cœur pour recevoir les germes des vertus. Parmi les sages recommandations faites aux missionnaires de la Rivière Rouge, par Mgr Plessis, était celle d'ouvrir immédiatement des écoles pour instruire la jeunesse et Mgr Provencher, fidèle exécuteur des ordres de son évêque, en avait ouvert deux dès son arrivée à Saint-Boniface en 1818. En 1822, il avait déjà des élèves capables de commencer l'étude du latin.

"J'ai deux écoliers, écrivait-il à Mgr Lartigue vers la fin de l'année 1823, qui ont déjà vu leur grammaire latine et ils ne sont pas sans talents ; l'un est un métis du nom de Chénier (son père est de Lachine); l'autre est un canadien du nom de Sénécal. Dieu veuille qu'ils fassent quelque chose de bon." Plus tard, au mois de juillet 1824, il écrivait à Mgr Plessis. "Je vous adresse une liste de livres à demander pour moi en Angleterre. Il me faut des livres pour le latin ; j'ai besoin d'une traduction d'Horace; il y a déjà ici des De Viris Illustribus et des Cornelius Nepos. Je prie votre Grandeur de m'envoyer des discours de Cicéron, des "Salustes," des "Quinte Curce. J'ai demandé, sur mon mémoire adressé à Sir George Simpson, quatre dictionnaires latin-français et quatre français-latin. Envoyez moi des livres élémentaires et tous les objets pour les écoles."

Jusqu'à ce jour tous les historiens qui ont écrit sur la Rivière Rouge, ont beaucoup exalté les efforts des anglais et des écossais pour répandre dans le pays les bienfaits de la civilisation ; pourquoi aucun d'eux n'a-t-il mentionné le nom de Mgr Provencher qui, deux ans avant l'ouverture d'une école protestante dans la colonie de Lord Selkirk, avait déjà deux écoles qui fonctionnaient admirablement et des élèves en état de commencer un cours classique.

Evidemment une mission sauvage où les prêtres demandent des livres classiques pour leurs élèves quatre ans seulement après leur arrivée, n'est pas une mission où l'on a négligé de donner l'instruction aux enfants.

"Le travail des missionnaires devait embrasser tout ce qui peut contribuer à la culture de l'intelligence comme aux besoins matériels d'un peuple.

"A la Rivière Rouge tout était à créer, la famille que Dieu leur donnait à instruire et à former ignorait les choses les plus élémentaires que tout homme élevé dans une société a coutume de savoir.

"Les étrangers qui arrivent d'Europe pour s'établir en Amérique apportent avec eux toutes les notions des choses utiles dans un état de vie policée et chacun d'eux en arrivant se trouve tout prêt à contribuer au bien général en procurant aux autres le secours de ses connaissances. Il n'en était pas ainsi des familles nées dans les pays sauvages du Nord-Ouest et accoutumées à la vie nomade du désert. Chez elles, les idées d'art, de métier et d'agriculture étaient inconnues. La tâche du missionnaire fut donc de prendre ce peuple enfant et de l'élever." (Vie de Mgr Provencher page 115).

Aussi quand Mgr Provencher écrivit à l'évêque de Québec pour lui demander des sujets, il avait soin de lui dire :

"Quand vous me choisirez un sujet pour les missions il est très important, Monseigneur, que vous voyiez à ce qu'il soit habile en toutes sortes d'ouvrages; ici il faut que le prêtre sache tout faire" (Lettre de Mgr. Provencher, 1825, archives de l'archevêché de Quebec.)

A Saint-Boniface, ce fut Mgr. Provencher, alors simple prêtre, qui se fit maître d'école. Un ecclésiastique, M. Guillaume Edge, venu avec les missionnaires, ouvrit à Pembina une école qui fut bientôt fréquentée par soixante enfants. En 1820 cet ecclésiastique retourna au Canada et fut remplacé par Mr. Sauvé, ecclésiastique du collège de Nicolet.

En 1822 Mr Harper, ecclésiastique du séminaire de Quebec, fut chargé de l'école de Saint-Boniface.

Guillaume Edge ne demeura que deux ans à la Rivière-Rouge, il retourna au Canada où il ôta la soutane.

On peut dire que le cours classique du collège de Saint-Boniface date de l'arrivée des missionnaires à la Rivière-Rouge.

Il est bon de rappeler ce fait aux hommes qui cherchent à faire croire au public que les prêtres, au Nord-Ouest, ont négligé de donner l'instruction au peuple. La vérité est qu'ils ont fait des sacrifices héroïques pour la répandre partout.

(*A suivre*)